RENOUVELLEMENT QUINQUENNAL DES MEMBRES DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

PUBLICATION DES LISTES ELECTORALES

Dans le cadre des élections pour le renouvellement des membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région **Hauts-de-France**, dont la date de clôture du scrutin a été fixée au 9 novembre 2021, la liste des électeurs a été déposée auprès du Préfet de la région Hauts-de-France le 13 juillet 2021.

Cette liste est consultable du **vendredi 16 juillet au mercredi 25 août 2021 inclus**

Tout électeur qui souhaite consulter la liste des électeurs est invité à prendre contact au préalable avec la structure concernée par courriel ou par téléphone.

- ### DANS LE RESEAU CCI HAUTS-DE-FRANCE

CCI de région Haut-de-France - 299 boulevard de Leeds - 59031 Lille
Contact : elections@hautsdefrance.cci.fr

CCI Amiens-Picardie - 6 boulevard de Belfort- 80039 AMIENS
Du lundi au vendredi : 8h30 – 17h30
Contact : elections@amiens-picardie.cci.fr
Tél : 03 22 73 36 42

CCI Littoral Hauts-de-France - 24 Boulevard des Alliés - 62100 Calais
Du lundi au vendredi : 9h – 12h ; 14h – 16h
Contact : elections@littoralhautsdefrance.cci.fr
Tél : 03 21 46 00 00

- ### EN PREFECTURE

Préfecture de la Somme - 51 rue de la République - 80 000 Amiens
Du lundi au vendredi : 8h45-12h ; 13h45 - 16h30
Contact : pref-elections@somme.gouv.fr
03.22.97.81.18

Préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur- 59 000 Lille
Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h ; 13h30 – 16h00 (15h30 le vendredi)
Contact : pref-elections-lille@nord.gouv.fr, 03 20 30 57 54

Préfecture du Pas-de-Calais - rue Ferdinand Buisson- 62 000 Arras
Du lundi au vendredi : 9h -12h ; 13h30 - 16h30
Contact : prefecture@pas-de-calais.gouv.fr, 03 21 21 20 00

Préfecture de la Seine Maritime
Contact : pref-drcle-elections@seine-maritime.gouv.fr

- ### AUX GREFFES DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Tribunal de commerce d'Amiens -18 rue Lamartine- 80002 AMIENS
Du lundi au vendredi : 9h - 12h ; 14h - 16h30
Contact : bernard.loic@greffe-tc-amiens.fr, 03 22 91 43 23

Tribunal de commerce d'Arras - 13 rue Salengro- 62000 ARRAS
Du lundi au vendredi :9h - 12h ; 14h - 16h
Contact : aurelia.jourdain@greffe-tc-arras.fr, 03 21 24 25 25

Tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer - - 16 rue de la Barrière Saint Michel - 62200 BOULOGNE SUR MER
Du lundi au vendredi : 9h -12h30 ; 14h – 16h (12h30 le vendredi)
Contact : gtc.boulogne-sur-mer@wanadoo.fr, 03 21 87 47 67

Tribunal de commerce de Douai - 66 rue Saint-Julien- 59500 DOUAI
Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h ; 13h30 - 16h
Contact : tc-douai@justice.fr, 03 27 96 17 43

Tribunal de commerce de Dunkerque – Greffe, 2 route de Bergues, site Creanor – 59 210 COUDEKERQUE-BRANCHE
Du lundi au vendredi : 9h30 – 12h ; 13h30 - 16h
Contact : judiciaire@greffe-tc-dunkerque.fr, 03 28 51 92 83

Tribunal de commerce de Lille métropole- 445 boulevard Gambetta- 59338 TOURCOING
Du lundi au vendredi : 08h30-12h30 et 12h45-16h00
Contact : t.c.lille@orange.fr, 03 20 36 65 45

Tribunal de commerce de Valenciennes - 5 place du Commerce - 59326 VALENCIENNES
Du lundi au vendredi : 9h - 12h ; 14h - 16h
Contact : contact@greffe-tc-valenciennes.fr, 03 27 46 34 78

Tribunal de commerce de Dieppe - 54 rue du faubourg de la barre 76 200 DIEPPE
Du lundi au vendredi : 9h - 12h ; 14h - 16h30
Contact : 02.35.84.11.87

De même, tout électeur est autorisé à prendre communication de cette liste et à en obtenir une copie, à ses frais, auprès de la **Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-France** en adressant une demande par courriel à : elections@hautsdefrance.cci.fr

RECLAMATIONS

Pendant la période de publicité de la liste des électeurs, toute personne qui prétend y avoir été omise, y avoir été radiée à tort ou y avoir été classée dans une catégorie autre que celle à laquelle elle appartient peut saisir le secrétariat de la commission d'établissement des listes électorales d'une réclamation à l'adresse suivante :

CCI de région Hauts-de-France
Secrétariat de la CELE
299 boulevard de Leeds
CS 90028
59031 Lille Cedex
e-mail: elections@hautsdefrance.cci.fr

Vous pouvez trouver les formulaires de réclamation sur les sites internet suivants : https://www.nord.gouv.fr/Demarches-administratives/Elections/Elections-professionnelles/Chambre-de-commerce-et-d-industrie et https://hautsdefrance.cci.fr/

La commission d'établissement des listes électorales statue sur ces réclamations au plus tard dans les huit jours suivant la fin de la mise à disposition du public des listes électorales, soit au plus tard le 1er septembre 2021. La décision de la commission peut être contestée devant le tribunal judiciaire dans le ressort duquel est située l'entreprise.